

A l'attention des anciens et des actuels assurés
ainsi que des rentiers de
l'Assurance des cadres de SAirGroup

Zurich-Aéroport, le cachet de la poste faisant foi

Informations sur la liquidation partielle

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous communiquons les dernières informations sur la liquidation partielle de l'Assurance des cadres de SAirGroup.

1. Pour tous les assurés ayant quitté la caisse de prévoyance entre le 1^{er} octobre 2001 et le 31 décembre 2003, la prestation de libre passage a été versée à 100%.
2. Sur la base du bilan et du taux de couverture au 31 décembre 2003, il n'y a pas de fonds libres à distribuer dans le cadre des dispositions de la liquidation partielle. Sont considérés comme fonds libres, les sommes qui, selon les calculs actuels, dépassent celles nécessaires pour couvrir les engagements financiers et les réserves.
3. Le conseil de fondation a signalé cet état de fait dans le rapport concernant la liquidation partielle remis à l'autorité de surveillance le 2 juillet 2004.
4. Dans sa décision, ci-jointe, l'Office de la prévoyance professionnelle et de la surveillance des fondations du canton de Zurich a confirmé qu'il n'existe pas de fonds libre à distribuer. Pour des raisons juridiques, le document est en allemand.
5. L'envoi de la présente information marque le début du délai de 30 jours prévu pour vos éventuels recours contre cette décision.

Recours

Si vous souhaitez déposer un recours, vous devrez l'envoyer dans les 30 jours à l'adresse sous-mentionnée, assorti de votre motivation succincte mais suffisante.

Office de la prévoyance professionnelle et de la surveillance
des fondations du canton de Zurich
Nordstrasse 20, 8090 Zurich

Prochaines étapes

Si aucun recours n'est opposé dans le délai imparti, l'Office de la prévoyance professionnelle confirmera que la décision est passée en force de chose jugée. Par cet acte, la liquidation partielle de l'Assurance des cadres serait alors close.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les liquidations partielles sur le site Internet : <http://www.swissair-group-pensions.com/kv/fr/liquidation.xhtml>

Espérant que ces informations vous auront été utiles, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Assurance des cadres de SAirGroup



Bernhard Keller
Président du conseil de fondation



Sabine Cescato
Directrice

Copies :

- Hans-Peter Stäger, Office de la prévoyance professionnelle et de la surveillance des fondations du canton de Zurich, 8090 Zurich
- Markus Meier, Pendi Associates SA, 8027 Zurich
- Serge Temperli, Fischer Treuhand SA, 8031 Zurich